

## 15H - PLACE BELLECOUR – LYON

communiqué du Collectif 69 de soutien au peuple palestinien, dont le NPA est membre :  
"L'agression israélienne contre la population palestinienne de Gaza est d'une violence inouïe. La Croix Rouge internationale (CICR) évoque « une intensité jamais vue ». Depuis le 10 mai, 192 Palestiniens ont été tués, dont au moins 58 enfants, et plus de 1 200 blessés. Les plus grands immeubles d'habitation, les infrastructures, les routes, sont systématiquement ciblés. Des centres de santé, des centres culturels, ont été volontairement visés. L'immeuble des médias internationaux et même l'agence américaine Associated Press, a été détruit. La population, terrorisée, n'a aucun endroit pour s'abriter. Des habitants sont allés se réfugier dans les écoles de l'UNRWA, dans une promiscuité totale alors que l'épidémie de Covid-19 fait rage. Déjà éprouvée par quatorze ans de blocus et trois autres agressions militaires, la population palestinienne de Gaza n'en peut plus, et les enfants sont particulièrement traumatisés.

Rien, absolument rien, ne peut justifier ces crimes qui visent à terroriser toute une population et à lui rendre durablement la vie impossible. Les roquettes tirées depuis la Bande de Gaza, sont des engins artisanaux. La réponse d'Israël est volontairement disproportionnée, elle vise, à terroriser Toutes les initiatives pacifiques de la société civile de Gaza, et notamment les Marches du Retour de 2018 - 2019, ont été ignorées et noyées dans le sang. Cette population palestinienne de la Bande de Gaza, profondément inventive et humaine malgré ce qu'elle subit, l'État d'Israël a choisi de la déshumaniser. Le blocus qui dure depuis 14 ans constitue une punition collective contraire au droit international

Face à ces crimes d'une ampleur inégalée, les déclarations de la France sont révoltantes. Le ministre des Affaires Étrangères, prompt à condamner les envois de roquettes par les groupes armés de la Bande de Gaza, n'a pas eu un mot pour condamner cette nouvelle agression israélienne. Le ministre de l'intérieur interdit les manifestations à Paris. Quant aux déclarations du président de la République, elles sont absolument scandaleuses. Dans un communiqué, il « rappelle son attachement indéfectible à la sécurité d'Israël et à son droit à se défendre... ». Dans le vocabulaire israélien, le « droit à se défendre » a une signification très claire, c'est un permis de tuer.

Cette attitude, cette déclaration, seront des taches indélébiles sur un président de la République qui se rend ainsi complice des crimes une fois de plus commis par Israël contre la population palestinienne. Le président de la République doit de toute urgence rectifier sa position. La France doit condamner sans plus attendre les bombardements israéliens, et affirmer avec la plus grande fermeté que la population palestinienne doit être protégée, que ce soit à Gaza, à Jérusalem, dans le reste de la Cisjordanie et en Israël même. Israël doit être sanctionné et le mouvement de boycott doit être étendu, tant que cet État commet des crimes

contre l'Humanité et continue de bafouer le droit international.  
Palestine vivra"